



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

### I - AVIS DE VACANCES DE POSTES

L'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED/CEMAC) porte à la connaissance des Etats membres de la CEMAC, la vacance du poste de Chef de Service de la Formation, du Perfectionnement, des Examens et Concours au titre de l'année 2021.

Ce poste est ouvert exclusivement aux ressortissants des Etats du Cameroun, du Congo et du Gabon conformément au principe de l'équilibre entre ressortissants contenu dans les dispositions de l'article 20 alinéa 1 du Règlement N° 03/09-UEAC-007-CM-20 du 11 décembre 2009.

Aux fins de pourvoir audit poste, l'Ecole Inter-Etats des Douanes procède au recrutement sur concours tel que défini par les dispositions des Articles 21, 22 et 23 du Règlement N° 03/09-UEAC-CM-007-20 du 11 décembre 2009 portant Statuts des Fonctionnaires de la Communauté.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur l'Ecole Inter-Etats des Douanes sur son site [www.eied-cemac.org](http://www.eied-cemac.org)

### II - NATURE, SPECIFICITE ET CATEGORIE DU POSTE

Le Chef de Service de la Formation, du Perfectionnement, des Examens et Concours est particulièrement chargé de l'organisation des formations initiale et continue en accord avec le Directeur de la Formation.

A ce titre :

- il élabore les plans de formation et des stages pratiques ;
- il contrôle les plans de cours ainsi que leurs contenus ;
- il établit et suit les progressions des cours ;
- il établit les programmes des contrôles continus ;
- il relève les notes, tiens les carnets et fiches individuels des stagiaires ;
- il suit les stagiaires pendant les stages pratiques ;
- il organise les séminaires, les conférences les stages de perfectionnement
- il met en place la banque des sujets et des corrigés types.

### III – QUALIFICATIONS

Le Chef de Service de la Formation, du Perfectionnement, des Examens et Concours est assuré par un Cadre des Administrations Douanières des Etats de la CEMAC, ayant au moins le grade d'inspecteur et d'expériences en matières de formation.

Il doit en outre :

- Avoir un diplôme d'inspecteur des Douanes de niveau BAC + 5 au moins et justifié d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans cette catégorie ;
- Avoir suivi une formation des Formateurs en matières douanières ;
- Maitriser l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, ....) ;
- Maitriser l'ingénierie pédagogique ;
- Ecrire et parler parfaitement le français. La maîtrise de l'anglais, et espagnol pouvant être un atout supplémentaire.
- Être âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 décembre 2020 pour les candidats externes aux Institutions, Institutions Spécialisées et Organes de la Communauté ;
- Être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques ;
- Avoir une bonne santé et une aptitude physique satisfaisante ;
- Être présenté par l'Administration Douanière de son Etat.

### IV - Pièces à fournir

Le candidat au recrutement doit fournir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC ;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée et authentifiée conforme des diplômes universitaires et professionnels ;
- Une copie certifiée d'Attestations ou de Certificats de formation des Formateurs délivrés par une Institution de formation reconnue ;
- Une copie légalisée d'acte de naissance pour les externes ;
- Une attestation de présence effective au poste dans son administration d'origine pour les candidats externes ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois pour les candidats externes;
- Un certificat de nationalité ou un acte équivalent pour les candidats externes ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (3) mois
- Une autorisation de candidature signée du Directeur Général des Douanes de son Etat.

## V / REMUNERATION

La rémunération du Chef de Service est conforme avec les dispositions de la CEMAC en la matière.

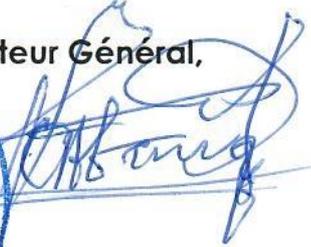
## VI – DEPOT DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC, ou par Email : [contact@eied-cemac.org](mailto:contact@eied-cemac.org) , par les Administrations Douanières des Etats au plus tard le 10 août 2020.

**N.B** : Le candidat retenu sera soumis à un contrôle médical par le médecin traitant de l'Ecole ou d'un autre médecin que l'Ecole aura désigné à cet effet et à une période de stage de deux (02) mois.

Le recrutement au poste n'est définitif qu'à l'issue des résultats satisfaisants du contrôle médical et du stage.

Fait à Djibloho, le **12 JUIN 2020**

**Le Directeur Général,**  
  
**Relayo OWONO NDONG ABANG**

